

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2011-0830/PR/MEFCIP portant l'attribution d'une parcelle de terrain à titre onéreux en concession provisoire sis à PK 23, Cheik Mohamed Hussein Alamoudi.

n° 2011-0830/PR/MEFCIP

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
CHARGE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PLANIFICATION

Date de publication
24 novembre 2011

Numéro JO
n° 22 du 30/11/2011

Date du numéro
30 novembre 2011

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2011-0066/PRE du 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2011-0067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des membres du Gouvernement

SUR Proposition du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Industrie et de la Planification

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Novembre 2011.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Il est attribué en concession provisoire et à titre onéreux à raison 1000 Francs Djibouti le mètre carré d'une parcelle de terrain à sis PK 23 d'une superficie 150.000 m² à Mr. Cheik Mohamed Hussein Alamoudi, cette partielle de terrain est situé environ de 300 m de la RN 1 avec une façade de 500 m de longueur qui est déclaré Zone Non AEDIFICANDI.

Article 2

La dite parcelle de terrain sera a la disposition de deux Société de Zone Franche dénommée respectivement la Société Djiboutienne de Logistique et de Transport FZF (SDLT) et la Société Djiboutienne de Négoce Internationale FZE (SDNI) toutes les deux appartenant au concessionnaire, pour la réalisation d'un projet des magasins de stockage de marchandises de transit.

Article 3

Il sera dressé un procès verbal de cette opération, lequel comportera l'évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites.

Article 4

Les formalités d'enregistrement et du timbre seront remplies au nom et à la diligence du concessionnaire dans les délais réglementaires.

Article 5

Le présent Arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH